

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GEFIP INVEST-EUROLAND B

Compartiment de la Sicav Gefip Invest de droit luxembourgeois

Code ISIN : LU0060754529

GESTION FINANCIERE PRIVEE (ci-après « **GEFIP** ») est la société de gestion de la SICAV

Objectifs et politique d'investissement

La politique d'investissement de ce compartiment est d'investir au moins 75% de ses actifs nets en actions de sociétés ayant domicilié leur siège social dans un pays de la Communauté Européenne, et au moins 50% dans l'euroland. La stratégie consiste à construire un portefeuille en privilégiant les titres qui présentent des perspectives de valorisation supérieure à la moyenne.

Le compartiment s'engage, en termes de durabilité (ESG : Environnement, Social et Gouvernance), à être significativement meilleur que son univers d'investissement. La notation interne du compartiment doit être supérieure à la note de l'indice de référence après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées.

Ce compartiment privilégie l'investissement dans les entreprises dont la capacité de développement, l'attractivité de l'industrie et la solidité financière sont, selon son analyse, insuffisamment valorisées. Pour opérer, ce compartiment dispose d'informations obtenues auprès de diverses sources de données financières et d'analyses prévisionnelles fournies par des bureaux d'analyses « sell-side » avec lesquels elle maintient des accords depuis de longues années. Des outils de simulation permettent de tester ses propres hypothèses pour conforter sa sélection de valeurs.

Les convictions les plus fortes peuvent chacune représenter plus de 5% du portefeuille.

Cette approche amène à s'écarter très nettement des considérations géographiques ou sectorielles de l'univers d'investissement considéré et peuvent inclure des sociétés avec des capitalisations de moins de 1 milliard d'euros.

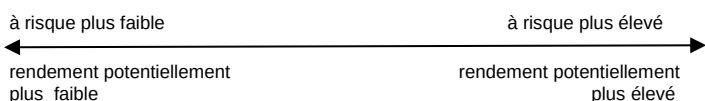
Afin de limiter l'exposition au risque actions en cas d'anticipation défavorable du marché ou gérer sa trésorerie, ce compartiment pourra détenir jusqu'à 25%, directement ou indirectement d'obligations ou instruments du marché monétaire émis tant par des émetteurs publics que des émetteurs privés.

Pour réaliser son objectif, ce compartiment investira au maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

Cette Action B pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Ce Compartiment relève du champ d'application de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 relatif à la publication d'informations de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « SFDR »).

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur se calcule à partir de la volatilité historique annuelle de ce compartiment sur une période de 5 ans selon la méthodologie développée par l'ESMA (European Securities Market Authority). Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment.
- La catégorie de risque associé à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- L'échelle des notes n'est pas linéaire. La note 2 ne signifie pas deux fois plus risqué que la note 1. La note 1 ne signifiant pas sans risques.
- Ce compartiment obtient un niveau de risque 6 en raison de son exposition aux actions.
- Ce compartiment n'est pas garanti en capital.

Risques importants pour ce compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

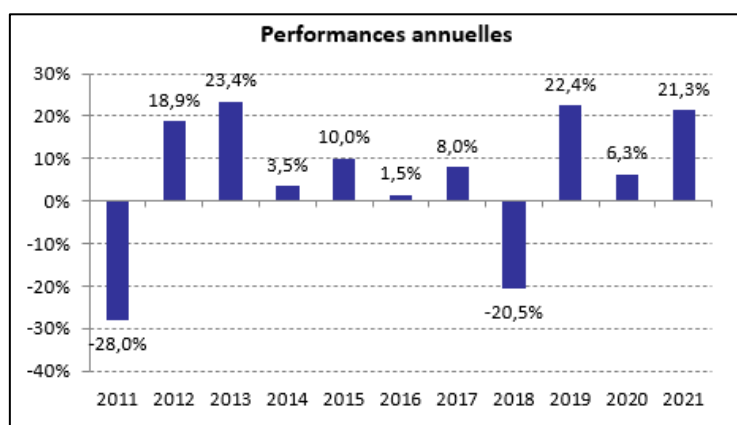
- Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des actions. Il existe un risque, qu'en raison des anticipations du gestionnaire, les investissements de ce compartiment ne soient pas réalisés sur les actions les plus performantes.
- Risque actions : ce compartiment peut être exposé jusqu'à 120% sur le marché des actions européen et dérivés. En cas de baisse de ces marchés, la valeur liquidative de ce compartiment peut baisser significativement.
- Risque de liquidité : ce compartiment investit dans actions qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants TER 2021	1,79%
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	NEANT

- Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de ce compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la revalorisation potentielle des investissements.
- Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'informations auprès de votre conseiller ou de votre distributeur.
- Les frais courants (TER) sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il comprend les commissions de mouvement (0,15% TTC) mais pas les frais de transactions des intermédiaires.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais » du prospectus de ce Compartiment disponible sur le site internet de la société de gestion.

Performances passées



- Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne présagent pas des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- Ce compartiment a été créé le 31 Août 1995.
- Les performances affichées sont calculées en EURO.

Informations pratiques

- La valorisation est quotidienne ; les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées le jour de valorisation jusqu'à 12h auprès de BNP Paribas Securities Services Luxembourg et 11h auprès de BNP Securities Services France (agent de transfert local). Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
Jour de valorisation : en cas de jour sans cotation, le compartiment sera valorisé le jour précédent. Le compartiment ne cotera pas en cas de fermeture d'Euronext Paris, d'un jour férié Luxembourgeois et pour tous les jours qui suivent : : 01/01/2022, 15/04/2022, 18/04/2022, 09/05/2022, 26/05/2022, 27/05/2022, 06/06/2022, 23/06/2022, 14/07/2022, 15/08/2022, 01/11/2022, 26/12/2022.
Le dépositaire de la SICAV est BNP Paribas Securities Services Luxembourg.
- Le prospectus complet de ce compartiment, les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles au siège de la SICAV : 60 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg ; GEFIP, 223 rue Saint-Honoré 75001 Paris et BNPSS, 9 rue du Débarcadère 93500 Pantin ; BNPSS Boulevard Louis Schmidt, 2, 1040 Brussels.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values liées à la détention de parts de ce compartiment peuvent être soumises à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de GEFIP.
- La responsabilité de GEFIP ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.
- Ce compartiment est éligible au PEA (Plan Epargne Action) pour les souscripteurs concernés par la législation fiscale française.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée et les avantages calculés sont disponibles sur le site de la société de gestion <https://www.gefip.fr/mentions-legales/>. Un exemplaire en format papier est disponible gratuitement sur demande au siège de la société de gestion.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier
La Sicav est autorisée à la commercialisation en France.
GEFIP est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22/02/2022.